

Comment nous contacter ?

Les Assistants de service social participent à la prise en charge du patient au sein des services de soins.

Ils peuvent être sollicités à la demande de la personne hospitalisée, de sa famille, du service de soins ou d'un partenaire extérieur.

Vous pouvez vous adresser au cadre de santé du service d'hospitalisation ou contacter directement le service social.

Les Assistants de service social reçoivent dans leurs bureaux ou se rendent au chevet du patient.

Vous pouvez nous contacter :

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

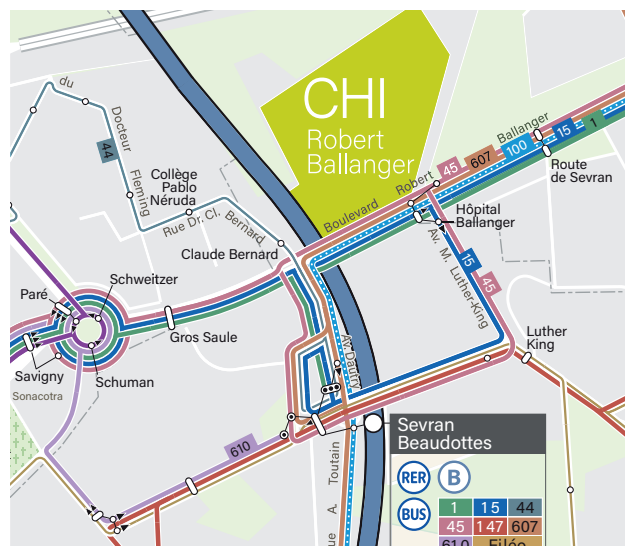
☎ : 01.49.36.70.45.

✉ : rb.service.social@ght-gpne.fr

Plan d'accès

CHI Robert Ballanger

Boulevard Robert Ballanger 93602 Aulnay-Sous-Bois
Standard 01 49 36 71 23



Accéder à l'hôpital par les transports publics

Ferroviaires :

ligne B du RER,
arrêt **Sevrans Beaudottes**

- De **Roissy**, direction Paris.
- De **Paris**, direction Roissy.

Routiers :

Les bus n° **1, 15, 44, 45, 100, 147, 607, 610 et 618** s'arrêtent aux stations : **Hôpital ou gare de Sevrans Beaudottes.**

Taxis

La station de taxis se trouve à la gare routière du RER B.

Accéder à l'hôpital par la route

En venant de Paris :

Autoroutes A1 ou A3
direction Roissy CDG -Lille
sortie **zone industrielle**
Aulnay sous bois.

En venant de province :

Autoroute 104 direction
Paris, sortie **Villepinte**
Tremblay

QR Code des coordonnées :



CHI
Robert
Ballanger



Présentation et missions du service social hospitalier

Médecine - Chirurgie - Obstétrique

Accueil Ecoute Coordination
Evaluation Accompagnement
Orientation



CHI ROBERT BALLANGER

Boulevard Robert Ballanger
93600 Aulnay-Sous-Bois
Standard: 01 49 36 71 23

www.ch-aulnay.fr

Nos missions

Le service social du Centre Hospitalier d'Aulnay-sous-Bois accueille, informe, oriente, aide les patients et leurs familles, et assure écoute et soutien, dans le respect du secret professionnel.

Il a pour mission de vous accompagner dans les difficultés médico-sociales que vous rencontrez **lors de votre hospitalisation.**

Les Assistants de service social assurent :

- L'information
- L'accès aux soins et aux droits
- La lutte contre l'exclusion et l'isolement
- La Protection de l'enfance et de l'adulte vulnérable
- La lutte contre la précarité
- La réinsertion et la réadaptation
- La Prévention

Nos champs d'intervention

Accès aux droits

- Accès aux soins des patients hospitalisés et PASS. La Permanence d'Accès aux Soins de Santé concerne les patients qui viennent en consultation de médecine Générale, Spécialisée, et le Pôle femme mère enfant.
- Reconnaissance du Handicap
- Orientation vers l'OFII et les associations de prise en charge du droit des étrangers. (CIMADE, COMEDE ...)

Sortie d'hospitalisation

- Aide au retour à domicile : mise en place des aides humaines, matériels. Instruction des dossiers d'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie.
- Admission en institutions médico-sociales (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, Unité de Soin Longue Durée, Maison d'Accueil Spécialisée, ...)
- Orientation vers les structures d'hébergement (Lit Halte Soins Santé, SIAO ...)

Protection des publics vulnérables

- Protection de l'Enfance Protection des majeurs vulnérables (personne âgées, personnes en situation de handicap, femmes enceintes)
- Accompagnement des femmes victimes de violences

Vos interlocuteurs

L'équipe se compose

- d'une Cadre socio-éducative
- d'une Secrétaire
- d'un Adjoint Administratif
- d'un Médecin référent PASS (permanence d'accès au soin de santé)
- de 9 Assistants de service social qui interviennent sur tous les services de soins.

Un travail d'équipe

Les Assistants de service social travaillent aussi en étroite collaboration avec :

- Les services de soins
- Les admissions
- Les institutions publiques : Caisse d'Allocation Familiale, Sécurité sociale, département, Centre Communaux d'Action Sociale, caisses de retraite, maison départementale du handicap, tribunaux etc.
- Les associations etc.